



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 15 juin 2021 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, messieurs les conseillers Jocelyn Blondin et Marc Carrière ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemieux.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, André Turgeon et Yess Gacem, directeurs généraux adjoints, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^c Geneviève Leduc, greffière ainsi que Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Jean Boileau, Isabelle Cloutier, Yvon Desjardins, Stéphane Émond, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Josée Laurin, Catherine Leclerc, François Léveillée, Yvan Moreau, Rachel Rivard, Marc Phaneuf et Isabelle Sabourin.

Avant le début de la première présentation, monsieur le conseiller Daniel Champagne donne la parole à monsieur le conseiller Cédric Tessier.

Ce dernier revient sur des informations erronées données par madame la conseillère Louise Boudrias durant une entrevue radiophonique vendredi dernier. Il résume ce qui a été dit par madame Boudrias et il rectifie les faits. Il exige des excuses publiques de la conseillère.

Monsieur le conseiller Mike Duggan soulève un point d'ordre en demandant à monsieur Champagne si le sujet abordé par monsieur Tessier est inscrit à l'ordre du jour.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne propose à madame la conseillère Louise Boudrias qu'elle prenne la parole à la fin de la séance publique. Elle mentionne que c'est la première fois qu'elle voit ce genre de situation et que si elle avait essayé de faire la même chose, elle ne croit pas que cela lui aurait été permis. Monsieur Champagne mentionne qu'il le fait parfois dans certains contextes. Il donne l'exemple des discussions budgétaires.

Monsieur le conseiller Mike Duggan n'est pas satisfait de la gestion de son point d'ordre. Il y a eu des déclarations politiques (une attaque politique sur une collègue) lors d'une rencontre pour discuter de déneigement. Il est mal à l'aise avec cette façon de faire.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier est d'accord avec ses collègues et il trouve que cette situation était inappropriée.

Madame la conseillère Audrey Bureau croit que dans le futur, on devra mieux encadrer les déclarations politiques qui se font parfois en début de rencontre.

CP20210615-P1

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT - PLAN DE TRAVAIL

Présentation par monsieur Yvon Desjardins.

Ce dernier indique que la politique de déneigement actuellement en vigueur date de 2006. Aucune modification ou mise à jour n'a été apportée depuis.

Lors de la présentation du bilan des opérations hivernales en juin 2020, le Service des travaux publics a été mandaté pour déposer un plan de travail en prévision d'une révision de cette politique.

Un rappel des éléments inclus dans la Politique de déneigement de 2016 est fait.

On présente les grands axes et les objectifs de la démarche de révision de la politique de déneigement ainsi que l'échéancier.

RECOMMANDATIONS :

Considérant que la Politique de déneigement n'a pas été révisée depuis 2006, il est recommandé :

CP-TP-2021-03

D'adopter le plan de travail proposé et de mandater l'administration pour commencer la révision de la Politique de déneigement.

Une période de questions et de commentaires a lieu

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier attire l'attention à la section « enlèvement, soufflage ou transport de la neige ». Nous avons beaucoup de plaintes en lien avec le soufflage en rive. Il donne l'exemple du boulevard Gréber où les terrains de façade sont très petits et le soufflage se rend très près des maisons. Sur les grandes artères, il y a un haut volume véhiculaire ce qui pollue beaucoup les andains qui se retrouvent sur les terrains des citoyens. Il demande qu'on se penche sur cette problématique lors de la révision de la politique. Monsieur Desjardins confirme qu'on se penchera sur cet enjeu.

Monsieur le conseiller Pierre Lanthier indique qu'une demande revient souvent en lien avec les trajets de déneigements. Par exemple, les déneigeuses passent toujours sur le même côté de la rue en premier. Est-ce un élément qu'on peut modifier? Il faut considérer que le déneigement se fait toujours en virant à droite pour améliorer l'efficacité du déneigement (éviter les pointes de tarte qui subsistent dans la rue et éviter que les camions reculent).

Madame la conseillère Audrey Bureau aimerait ajouter un élément au plan de travail, soit que l'on consulte la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité pour tout ce qui concerne le transport actif (piétons, vélos, etc.). Elle aimerait aussi qu'on prenne en compte les questions environnementales et que la Ville se questionne sur les pratiques émergentes en matière de damage.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande qu'on n'oublie pas le Service de sécurité incendie. Leurs camions doivent pouvoir circuler en tout temps. Il indique que des enjeux sont parfois vécus sur les rues en « U ».

Madame la conseillère Renée Amyot réfère à un article du journal « Le Devoir » où il y a beaucoup d'éléments sur la façon de repenser à l'entretien hivernal de nos rues et autres infrastructures. Elle donne des exemples. Elle a un souci pour ceux qui ont de la difficulté à se déplacer et pour qui, l'hiver, c'est encore plus difficile. Elle demande que la Commission Gatineau Ville en santé soit consultée au moment de la révision de la politique.

Monsieur le conseiller Mike Duggan aimerait savoir combien de kilomètres la Ville doit déneiger à chaque tempête. On parle d'environ 3 000 km de voies. Pour les trottoirs, c'est environ 600 km de trottoirs. Il remercie les travaux publics pour leurs efforts. Il a une question en lien avec les bornes d'incendie : est-ce qu'elles sont déneigées de façon proactive ou est-ce que nous attendons qu'il y est une requête au 311? Monsieur Desjardins indique qu'il y a une norme à respecter et que nous avons des équipes préventives qui déneigent les bornes d'incendie. Toutes les bornes sont aussi munies d'un tuteur. Monsieur Duggan parle des dommages aux entrées charretières et aux pelouses sur l'emprise de la Ville. La Ville répare les dommages à la pelouse sur demande, mais pas le reste. Il demande aux équipes d'être prudentes avec les équipements pour éviter ces dommages.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette indique les éléments qui devraient être améliorés dans le cadre de la modification de la politique, dont le déneigement des trottoirs (qui sont parfois glacés) et le déneigement des rues en « U ». Monsieur Desjardins a noté le tout et ce sera abordé dans le cadre de la révision.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse souligne les avancées qui ont été faites dans les dernières années, dont la géolocalisation. Il aimerait que le Comité Ville intelligente soit impliqué. On devrait donner accès aux déneigeurs privés sur notre tableau de progression. Cela faciliterait leur travail.

Madame la conseillère Louise Boudrias demande si nous avons évalué la possibilité de partager les services avec la STO. L'aspect du déneigement des trottoirs est important et on doit évaluer le tout pour y mettre une priorité. À quel moment le conseil sera-t-il informé des différentes étapes? Monsieur Desjardins répond qu'on tente de voir de quelle façon nous pourrions partager certaines informations sur notre déneigement à des tiers. Il confirme qu'on se penchera sur le déneigement des trottoirs. On reviendra fréquemment au sous-comité de déneigement et ce dernier pourrait faire le pont vers le conseil. Madame Boudrias précise sa question en lien avec la STO qui était plutôt sur l'arrimage du déneigement de la STO et celui de la Ville. Monsieur Desjardins répond qu'on fera les vérifications requises.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc a beaucoup aimé lorsque les élus ont pu visiter les installations des travaux publics et participer au déneigement pour bien comprendre le processus. Il serait important de répéter le tout avec le nouveau conseil. Il faut utiliser la technologie et consulter les gens d'expérience. Il propose que de plutôt faire le tour des comités et commissions, on pourrait inviter les comités et commissions aux consultations publiques. Il aimerait qu'on évalue la politique « un trottoir sur deux ».

Madame la conseillère Isabelle N. Miron indique que les écarts de températures seront de plus en plus courants. Il faut adapter notre main-d'œuvre et notre machinerie à cette réalité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne croit qu'il faut s'ajuster en tenant compte des différents modes de transports actifs (dont celui du vélo) et l'intermodalité. Il y a d'énormes progrès qui sont faits. Le fait d'avoir déneigé le réseau cyclable plutôt que de le damer a été grandement apprécié. En matière de déneigement, il faut communiquer. Il faut trouver des alternatives technologiques, mieux communiquer avec les citoyens et les informer du moment où la déneigeuse passera dans leur rue.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 32.

Reprise du comité plénier public à 10 h 40.

Messieurs Yvon Desjardins et Stéphane Émond quittent la rencontre.

Mesdames Josée Bellemare et Suzanne Dagenais ainsi que monsieur Pierre Fortin de la firme RCGT se joignent à la rencontre.

CP20210615-P2

PLAN STRATÉGIQUE MUNICIPAL 2021-2026

Présentation par madame Suzanne Dagenais et monsieur Pierre Fortin.

On explique la démarche et le processus d'élaboration du plan stratégique de même que les enjeux stratégiques déterminants.

La mission et la vision sont présentées.

Mission : Leader territorial inspirant, Gatineau crée, avec ses citoyens, des milieux de vie durables, dynamiques et prospères, pour leur épanouissement

Vision : Gatineau, métropole de l'ouest du Québec

Les directions stratégiques sont présentées :

- Direction stratégique A : Créer un milieu de vie attentif à l'humain et renforcer le sentiment d'appartenance collectif et l'identité gatinoise
- Direction stratégique B : Exercer un leadership inspirant et influent aux paliers régional, provincial et national
- Direction stratégique C : Mener la lutte aux changements climatiques et la protection de l'environnement de façon exemplaire
- Direction stratégique D : Créer les conditions essentielles à une économie prospère, en adéquation avec un développement durable du territoire

- Direction stratégique E : Devenir une organisation agile qui performe et se renforce dans un environnement complexe et changeant

RECOMMANDATIONS

CP-PS-2021-01

Adopter le Plan stratégique 2021-2026 de la Ville de Gatineau sur recommandation du comité directeur de planification stratégique

CP-PS-2021-02

Mandater l'administration pour développer un plan d'action avec le prochain conseil municipal

CP-PS-2021-03

Mandater l'administration pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique et de son plan d'action

CP-PS-2021-04

Mandater l'administration pour réaliser des bilans périodiques et en assurer la reddition de compte

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier remercie toutes les équipes et l'excellent comité. Il revient sur l'importance de mettre en œuvre ce plan stratégique et de le faire vivre via le programme du conseil et les objectifs de la direction générale. Les employés doivent connaître le plan stratégique et s'y arrimer dans le cadre de leur travail. Il devra y avoir un cadre de mesure avec des cibles claires à tous les niveaux de l'organisation.

Madame Dagenais commente l'approche consultative faite auprès des employés dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette remercie les différentes personnes qui ont participé à l'élaboration du plan stratégique. Elle explique les aspects du plan qui nous démarque d'autres villes. Elle revient sur les propos de monsieur Carpentier. Il y a une opportunité que de ce plan stratégique découle le programme du conseil et les priorités opérationnelles des services.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc demande si nous pourrions, à la recommandation 4, définir la période. Monsieur le maire croit que le prochain conseil pourrait se donner une série de moments pour obtenir des redditions de compte.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne croit qu'il pourrait y avoir un engagement de la part de madame Dagenais de présenter ce plan rapidement au prochain conseil et de leur soumettre la question de la reddition de compte afin que la période soit définie. Madame Dagenais est à l'aise avec la proposition.

Madame la conseillère Renée Amyot mentionne que d'aller chercher l'avis des citoyens était une excellente idée. Le plan tient compte de la diversité des citoyens et elle en est très fière. Le plan est une nouvelle base d'échange entre les élus, les employés et les citoyens. Elle remercie les différents intervenants qui ont participé à l'élaboration du plan stratégique.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier indique que ce document doit être au cœur de la trousse d'introduction de mandat aux nouveaux élus.

Monsieur le maire mentionne que le programme du conseil devra s'arrimer avec le plan stratégique. Monsieur le maire prépare un plan de transition (« une recette ») qu'il remettra à la personne qui sera nommée maire en novembre 2021. Pour lui, la planification stratégique est indissociable du programme du conseil.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier mentionne qu'un devra donner un mandat à la direction générale de développer un cadre d'imputabilité où on systématisera la reddition de compte à la Ville de Gatineau.

Les recommandations reviendront au conseil du 6 juillet 2021.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne demande que seuls les élus demeurent en place et il excuse l'ensemble de l'administration et de la direction générale. Par contre, madame la greffière reste à la rencontre.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique que la rencontre demeure publique et la diffusion se poursuit.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne a pris l'engagement de permettre à madame la conseillère Louise Boudrias de s'exprimer à la suite de la prise de parole de monsieur le conseiller Cédric Tessier.

Madame la conseillère Louise Boudrias répond aux propos de monsieur le conseiller Cédric Tessier.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne croit qu'au prochain mandat on devra trouver une façon d'encadrer les échanges politiques au sens large. À partir d'aujourd'hui et pour le reste du mandat, nous nous en tiendrons strictement aux items inscrits à l'ordre du jour. Il y a différents mécanismes qui permettent aux élus d'intervenir dans la sphère publique. Il ne faut pas politiser nos séances de travail.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 25.

Reprise du comité plénier public à 13 h.

Retour des élus et des membres de l'administration.

Madame de Murielle Laberge se joint à la rencontre.

CP20210615-P3

RENOUVELLEMENT DES ENTENTES – VILLE – UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO)

Présentation par madame Murielle Laberge, rectrice de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

La mission régionale de l'UQO est expliquée et on donne certaines statistiques concernant l'Université.

On présente les opportunités et les enjeux régionaux ainsi que le bilan des deux ententes spécifiques :

- Développement de nouveaux programmes en santé, en sciences et/ou tout autre programme menant au développement économique de Gatineau - 2016-2020
- Développement de l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) - 2017-2021

Le projet de renouvellement des ententes est abordé.

Madame Laberge remercie la Ville de Gatineau pour son soutien.

Une période de question et de commentaire a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan remercie madame Laberge. Il apprécie la concentration technique des programmes émergents. Il donne des exemples à cet effet. Si l'UQO reste sur cette voie, elle attirera les professeurs et les étudiants lui permettant de faire compétition aux plus grandes universités. Faire notre part comme municipalité est important.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc remercie madame Laberge. Il demande comment nous pourrions aider à ce qu'il se crée plus de programmes (autrement qu'en

donnant de l'argent). Il réfère à une statistique indiquant le nombre d'étudiants qui travaillent en Outaouais. Est-ce l'Outaouais québécois? Il réfère ensuite au nombre d'étudiants qui étudient en Ontario. Est-ce seulement l'Université d'Ottawa? Madame Laberge répond à ses questions.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette remercie madame Laberge. Une université est un levier important dans une ville et une région. Nous devons miser sur nos atouts et c'est ce que l'UQO fera (elle donne des exemples). Ce qui sera fait aura un impact majeur sur la région et la Ville a un rôle à jouer. Elle félicite l'UQO pour le plan d'action.

Madame la conseillère Louise Boudrias a un petit malaise sur le rôle de la Ville dans le financement de programmes. Elle croit que c'est le rôle du gouvernement du Québec d'investir à cet effet. Elle désire entendre madame Laberge à ce sujet. Est-ce que le gouvernement a été interpellé pour obtenir du financement? Madame Laberge indique que l'UQO reçoit un appui du gouvernement. Par contre, le Ministère finance lorsqu'il y a des étudiants. Pour avoir des étudiants, l'UQO doit avoir des programmes et avoir embauché un corps professoral. C'est pour cette raison que l'UQO se tourne vers la Ville.

Madame la conseillère Louise Boudrias demande qu'on rappelle les montants investis et qu'on explique les étapes à venir. Monsieur le Champagne indique qu'on y reviendra un peu plus tard.

Monsieur le maire parle de l'ODO qui est un outil pour la Ville et il mentionne que nous aurons un plan de travail. Cela nous permettra de faire un bilan en lien avec le rattrapage dans les programmes à l'UQO. On pourra par la suite faire des représentations auprès du gouvernement.

Madame Laberge quitte la rencontre.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne revient sur la question du financement. Il cède la parole à monsieur le maire.

Monsieur le maire rappelle qu'au moment où l'on a adopté la première contribution, il s'agissait d'un financement récurrent renégociable à la fin du protocole. Cet argent récurrent est disponible. Le protocole serait présenté au prochain conseil et il s'agirait en fait d'un prolongement du protocole actuel.

Monsieur Luc Bard indique que ce seront de nouveaux protocoles qui seront présentés au conseil du 6 juillet : pour le développement de programmes 2021-2025 et pour l'observatoire 2022-2026.

Monsieur le conseiller Mike Duggan aimerait avec les montants annuels pour l'UQO et pour l'ODO. Monsieur Luc Bard indique qu'il s'agit d'un montant annuel de 100 000 \$ pour l'UQO et de 100 000 \$ pour l'ODO.

Madame la conseillère Louise Boudrias aimerait connaître l'enveloppe budgétaire pour ces montants. Monsieur Bard lui répond que l'information sera insérée au rapport d'analyse.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier mentionne qu'il s'est déjà fait questionner par des citoyens sur le financement de programmes. Il y a une perception qu'on se substitue au gouvernement alors que c'est un investissement. Il faut donc véhiculer ce message. Pour l'ODO, les données sont essentielles à la prise de décision et cet investissement en vaut la peine.

Monsieur le maire indique que nous avons l'appui des MRC qui ont aussi investi avec le temps.

Les protocoles seront présentés pour adoption au conseil municipal du 6 juillet 2021.

Fin du comité plénier public à 14 h 05.